



## Colloque - CAP sur les Smart Cities



**Anne Filleul**  
Département  
Communication

**CAP sur les Smart Cities.**  
éco-quartiers, bâtiments intelligents, ...

Cluster  
**CAP2020**  
Constructions durables

La ville de demain se prépare aujourd'hui !  
Des solutions pour les villes et communes de Wallonie !

**Mardi 19 avril 2016**  
A partir de 9h

Auditoire du Moulin de Beez  
Rue du Moulin de Meuse, 4  
à 5000 Beez (Namur)

Inscription via [www.verbis.be/CAP2020](http://www.verbis.be/CAP2020)  
NOMBRE DE PLACES LIMITE

Wallonia Clusters | Union des Villes et Communes de Wallonie | neobuild

Ce 19 avril 2016, le cluster CAP 2020 – cluster rassemblant fournisseurs de matériaux, architectes et entrepreneurs/constructeurs wallons, créé pour échanger, développer des projets et promouvoir des initiatives et des compétences – organisait, en partenariat avec l'Union des Villes et Communes de Wallonie, un colloque consacré aux smart cities.

Destiné en priorité aux décideurs locaux, cet événement était l'occasion qu'attendaient nombre de villes et communes wallonnes, avec pour preuves les 130 inscrits et l'auditoire comble, afin d'obtenir enfin une définition exhaustive de la ville intelligente – qui reste, pour beaucoup, un concept vague – mais aussi les moyens nécessaires et disponibles pour la mettre en œuvre, ainsi que des éléments méthodologiques pour y parvenir.

## TROIS RÉFLEXIONS POUR AIGUILLER L'ACTION DE NOS VILLES ET COMMUNES

C'est à Tom De Schutter, Directeur du Département Développement territorial de l'Union des Villes et Communes de Wallonie, qu'il revenait d'introduire cette journée, en livrant aux participants trois réflexions, pour aiguiller l'action des villes et communes et alimenter les débats du jour.

### La finalité des Smart Cities

La ville intelligente est un concept large, dont la définition est ardue, voire impossible, tant les réalités qu'elle recouvre sont nombreuses.

Ce concept envisage les questions de la qualité de la vie face à la croissance des centres urbains en matière de démographie, de densification, d'activités, de trafic... Il répond ainsi à une nécessité d'évolution des villes, dans une optique de développement durable de nos environnements urbains, combinée à une amélioration de la qualité de vie et de la sécurité des citoyens, dans le respect de leur vie privée. Chaque ville et commune s'approprie le concept à sa manière, en fonction des circonstances locales, de son tissu socio-économique, de ses potentiels en matière de technologie, de sa volonté de modernité, de la réceptivité, voire de la demande de ses citoyens ou encore de ses moyens financiers. Cette plasticité du concept est certainement un atout qui rend la ville intelligente attractive pour les villes et communes.

Il convient toutefois de ne pas perdre de vue la question de la finalité. Les enjeux et défis auxquels doivent faire face les villes et communes de Wallonie sont nombreux, et les initiatives que mettent en œuvre les pouvoirs locaux doivent concourir à y répondre.

L'Union des Villes et Communes de Wallonie a profité de l'occasion pour rappeler les engagements qui sont ceux des villes et communes et qui s'inscrivent dans les objectifs fixés, au niveau mondial, par les Nations Unies dans le cadre des 17 objectifs de développement durable, qui ont pris la suite des objectifs du Millénaire en 2015, et, au niveau européen, dans le cadre du paquet climat-énergie, révisé en 2014.

Ces objectifs imposent d'atteindre, d'ici à 2030, un ensemble d'objectifs qui concernent directement les acteurs locaux :

- réduction de 40 % des émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990 ;
- atteinte d'un niveau de 27 % d'énergies renouvelables dans le mix énergétique ;
- réduction de la demande d'énergie de 27 %.

Ce sont là les trois objectifs du paquet climat-énergie, mais il y a d'autres thématiques ciblées :

- la suppression de la pauvreté ;
- l'éradication de la faim, et la promotion de l'agriculture durable ;
- la promotion du bien-être de tous à tous les âges ;
- la suppression des exclusions, notamment en matière d'éducation, d'accès à l'énergie, d'emploi, et la réduction des inégalités.

On ne peut en outre passer sous silence un autre des 17 objectifs du développement durable évoqués ci-dessus (de manière incomplète): celui d'assurer la construction et le développement de villes et communautés sûres, résilientes, durables et inclusives.

Ces objectifs concernent au premier chef les décideurs locaux et il est de leur devoir et ambition d'y répondre. Ils doivent constituer le champ d'investigation des recherches et développements, des innovations que les entreprises qui sont présentes aujourd'hui doivent pouvoir assurer. Si plusieurs champs sont déjà bien initiés par les développements actuels, d'autres sont encore à investiguer, notamment en matière d'inclusion sociale, de lutte contre les inégalités et de participation des citoyens.

Le développement économique généré par les investissements locaux dans la ville intelligente doit en outre dépasser le seul champ des entreprises technologiques. Les villes et communes, pouvoir public de proximité, doivent s'y attacher et participer à la construction d'un monde plus durable, plus prospère, plus inclusif. La ville intelligente doit appuyer ces développements, y concourir, voire les sous-tendre, selon que l'on envisage les smart cities comme un levier, un moyen ou une stratégie.

### Les enjeux financiers

Les finances locales sont sous pression, il ne faut pas le cacher, et les perspectives ne sont pas bonnes.

Les contraintes budgétaires des autres niveaux de pouvoir ont des conséquences sur les villes et communes, que ce soit en termes de contraction des aides régionales, ou de transferts de compétences.

Les balises d'investissement, ainsi que la norme SEC, limitent en outre les capacités d'investissements des pouvoirs locaux. Si l'Union des Villes et Communes de Wallonie est vigilante et se bat pour maintenir les capacités d'actions des communes, force est de constater que les efforts devront encore être maintenus dans les prochaines années pour assurer le redressement des finances publiques et la soutenabilité des services publics aux citoyens.

À cet égard, le développement de la ville intelligente devra, à notre estime, se faire dans le cadre d'investissements limités ou portés conjointement avec le secteur privé, être générateur d'économies, d'efficacité et de rationalité et assurer, sur le long terme, une viabilité forte des services publics.

L'Union des Villes et Communes de Wallonie plaide donc pour que la ville intelligente se fonde sur un contrat moral entre les entreprises et les villes et communes. Ce contrat doit être équilibré et fondé sur le respect des contraintes des uns et des autres. Les montages financiers doivent ainsi permettre de répondre aux impératifs de la norme SEC, tout en restant accessibles ; et les risques doivent être assumés conjointement par les pouvoirs publics et les entreprises.

Ce n'est que dans le cadre d'un tel partenariat que la ville intelligente pourra connaître un réel développement en Wallonie. Ce partenariat se doit d'être étendu à la Région, qui doit assurer un cadre propice à l'action locale et maintenir, voire développer, ses soutiens à l'innovation et à l'investissement des pouvoirs locaux.

### La place du citoyen

Le citoyen reste la cible des actions, in fine, menées dans le cadre des villes intelligentes.

Qualité de vie, accessibilité des services, amélioration de la mobilité, de la qualité de l'air, efficacité énergétique, etc. sont autant de champs d'actions très développés aujourd'hui et qui s'apparentent à la dynamique des villes intelligentes. Nous croyons toutefois que penser au citoyen ou améliorer sa qualité de vie n'est pas suffisant, il convient aussi d'assurer son implication, sa participation à la vie de la cité. Il est nécessaire à cet égard de s'assurer que les démarches mises en œuvre assurent un rôle d'acteur aux citoyens, à tous les citoyens. Une ville à deux vitesses, tout intelligente soit elle, n'aurait pas beaucoup de sens et la fracture numérique, si elle se réduit en Wallonie, doit encore nous préoccuper.

Par ailleurs, il nous semble nécessaire de plaider pour que le développement des villes et communes intelligentes en Wallonie soit réalisé dans le cadre d'une stratégie globale, comme le plan stratégique communal transversal dont certaines communes se sont déjà dotées, et soit sous-tendu par une nouvelle organisation des services publics locaux. La gouvernance publique doit à cet égard être mise en chantier dans nos villes et communes pour assurer plus d'efficacité encore de l'action publique locale. Nous y travaillons chaque jour et nos efforts doivent se poursuivre en la matière.

Pour conclure, il faut souligner que ces trois réflexions doivent pouvoir s'appréhender à l'échelle de toutes les villes et communes. Il ne faut pas créer de fracture territoriale à l'échelle wallonne, et le développement de villes intelligentes doit se comprendre dans le sens de la construction de territoires intelligents, où chaque ville, chaque commune, qu'elle soit urbaine ou rurale, dense ou moins dense, trouve sa voie dans les développements technologiques utiles pour assurer la qualité de son territoire, et l'efficacité de l'action publique, en fonction de sa volonté et de ses besoins.

La ville intelligente renvoie à des notions séduisantes : qualité de vie, interconnexion et inclusion, efficacité et maîtrise des coûts, autant d'éléments qui ne peuvent qu'assurer l'attractivité du concept.



## CAP VERS UNE « SMART RÉGION » DÉFINITION D'UNE SMART CITY

Ce fut ensuite au tour de Monsieur Paul Furlan, Ministre des Pouvoirs locaux et de la Ville, de prendre la parole afin de rappeler que le Gouvernement wallon actuel, ainsi que le précédent, d'ailleurs, avait consacré un chapitre entier de son Plan Marshall au développement des smart cities, dans le but du maintien de la cohérence de ce qui se fait dans les villes et communes wallonnes, tout en respectant l'autonomie communale, afin de tendre vers une « région intelligente » uniforme.

C'est donc un dossier pour lequel le Ministre des Pouvoirs locaux travaille étroitement avec le Ministre des Technologies nouvelles, Monsieur Jean-Claude Marcourt, et pour lequel 3 millions d'euros ont été budgétés pour travailler sur cinq axes :

1. mutualisation des ressources humaines et des technologies nécessaires : la Région prévoit d'accompagner des projets, de faire émerger des grappes d'entreprises de développement technologique, d'optimiser ce qui existe déjà, d'imposer des synergies lorsque cela s'avère optimal, et de favoriser ce qui apporte une réelle valeur ajoutée pour les citoyens (notamment en matière de mobilité) ;
2. valorisation des initiatives, en y impliquant les citoyens ;
3. mise en place d'un dispositif de sensibilisation et de formation des mandataires locaux, directeurs généraux, employés communaux ;
4. stimulation des initiatives innovantes ;
5. structuration de l'ensemble pour pouvoir passer des smart cities à une « smart région ».

Le Ministre a par ailleurs rappelé qu'il était inenvisageable de prévoir des quartiers nouveaux sans l'intégration des technologies de l'information et de la communication dans le projet.

Tous ces éléments réunis concourent à un seul but, faire de la Wallonie un territoire innovant, avec pour enjeux majeurs : le développement économique, une gestion plus efficiente et démocratique des quartiers, la valorisation du vivre ensemble, en utilisant les nouvelles technologies dans chaque pan de la gestion communale (administration, relation avec les citoyens, mobilité, sécurité, environnement, santé, etc.).

C'est au *Smart City Institute*<sup>1</sup> qu'est revenue la lourde tâche de définir concrètement le concept de Smart City, par la voix de sa Directrice, Madame Nathalie Crutzen, par ailleurs Professeur à HEC, Liège.

Madame Crutzen a expliqué l'émergence de la nécessité de rendre la gestion des villes intelligentes, par le contexte global :

- enjeux démographiques : à l'horizon 2050, 70 % de la population mondiale vivront dans des centres urbains (déjà 90 % de la population belge actuellement) ;

- enjeux sociétaux : changements climatiques ;
- concurrence entre territoires.

Les défis issus de ce contexte global sont nombreux, que ce soit au niveau de la mobilité, de l'utilisation de l'énergie, de la gestion des déchets, de la bonne gouvernance, de la gestion des ressources, de l'habitat, du vivre ensemble...

Le *Smart City Institute* a relevé des centaines de publications relatives aux villes intelligentes, tentant, chacune à sa manière, de définir le concept.

A partir de là, se sont dégagées trois notions dont l'utilisation conjointe crée une ville intelligente : l'utilisation des nouvelles technologies, la créativité, la bonne gouvernance. Une ville ou commune relevant l'un de ces trois défis serait en fait en chemin vers le statut ultime de smart city.

La définition retenue serait qu'une smart city est un écosystème de parties prenantes (gouvernement local, citoyens, associations, entreprises, etc.), engagé dans une stratégie de développement durable en utilisant les technologies de l'information et de la communication (facilitateur), dans un objectif d'améliorer le vivre ensemble.

Il y aurait, toujours selon le *Smart City Institute*, six dimensions auxquelles s'intéresser :

- l'économie (nouveaux services et produits) ;
- la mobilité (systèmes durables de transport) ;
- l'environnement (reprenant l'eau, l'air, la gestion des déchets, l'utilisation de l'énergie) ;
- les personnes (éducation et formation, société inclusive)
- le vivre ensemble (améliorer la qualité de vie (santé, logement, etc.) ;
- la gouvernance (menée de front par les organismes publics, privés, civils).

Quelques exemples de villes étrangères déjà bien lancées dans le concept :

- Copenhague (ville durable) ;
- Helsinki (ville intelligente favorisant les open datas) ;
- Montréal (ville créative) ;
- Songdo (nouvelle ville intelligente) ;
- Amsterdam (ville intelligente au niveau des TIC et de l'économie collaborative)

Utilisation  
des nouvelles  
technologies,  
créativité,  
bonne  
gouvernance :  
vers le statut  
ultime de  
Smart City

<sup>1</sup> Le *Smart City Institute* est un institut académique dédié à la thématique des villes intelligentes (« smart cities » en anglais) qui repose sur un partenariat original entre une université et son Ecole de Gestion (HEC-ULg), des entreprises privées (Accenture, Belfius et Proximus) et une ville (Ville de Liège). Voy. *Mouv. Comm.* 2.2016, p. 20

Toutes ces villes sont entrées dans le projet smart cities par des biais différents mais tendent à maîtriser toutes les dimensions qui y sont liées.

### UNE SMART CITY ? COMMENT ?

Les intervenants suivants se sont arrêtés sur les outils permettant de mettre en œuvre une démarche rendant nos villes et communes plus « smart ».

#### La question territoriale

Monsieur Jacques Teller, Professeur à l'Université de Liège, s'est arrêté sur les enjeux territoriaux actuels :

- Comment se développer en limitant les impacts environnementaux et financiers ?
- Quelles sont les opportunités offertes par les technologies de l'information et de la communication ?
- Quel serait le rôle du privé (citoyens et entreprises) dans ces modes de développement ?

Monsieur Teller a mis en évidence la difficulté de transposer le modèle de smart city - aujourd'hui surtout appliqué aux grandes métropoles - en Wallonie, à cause de sa structure urbaine (réseau de petites villes) et de l'étalement urbain.

C'est pourquoi il préconise le passage par le développement de quartiers durables, mettant en œuvre différents types de réseaux :

- réseaux techniques (mobilité, énergie...);
- réseaux sociaux (entre citoyens, entre citoyens et entreprises, entre entreprises...)
- réseaux décisionnels (du citoyen vers la supracommunalité, en passant par les quartiers...);
- réseaux d'innovation (centres de recherche);
- tout cela, en utilisant les réseaux de communication.

#### Les initiatives proches de nous

Les intervenants suivants<sup>2</sup> ont abordé plus pratiquement des outils proches de nous.

##### La Ville de Gand

Monsieur Kryst Poffyn est venu présenter la démarche de la Ville de Gand, commune aujourd'hui de référence en matière de ville intelligente, dont la stratégie a été la suivante :

- co-crédation avec les citoyens ;
- association de tous les intéressés et création de partenariats ;

- collecte et analyse des données ;
- soutenue et pas dirigée par la technologie.

Tout cela pour aborder les grands enjeux actuels : urbanisme, climat, énergie, transport, alimentation...

#### Les techniques à votre disposition

Après une présentation des *Green Building Solutions Award*, trophées récompensant internationalement des réalisations durables dont, cette année, un trophée dédié aux initiatives des villes, quartiers et ensembles de bâtiments (*Green City solution Awards*), par Monsieur Luc Minne, Directeur de Greenwal, ce sont ensuite des sociétés privées, Holcim (béton à faible empreinte environnementale), Aquale (experte dans la gestion de l'eau et des sous-sols) et SmartNodes (gestion intelligente de l'éclairage public), qui sont venues présenter leur produit.

#### Les finances à votre disposition

La matinée a été conclue par Monsieur Francis Haynen de Belfius, venu présenter les solutions de financement accessibles.

Monsieur Haynen a rappelé que chaque solution devait être adaptée à :

- la nature du projet ;
- la capacité d'endettement ;
- le coût du projet ;
- le rôle de l'administration publique ;
- le rôle de la société ;
- le contexte budgétaire (hors balises, déconsolidation SEC et IFRS) ;
- ...

Monsieur Haynen a terminé en présentant quelques projets « smart » ayant pu voir le jour grâce à un financement Belfius.



Faire de la Wallonie  
un territoire innovant

<sup>2</sup> Présentations téléchargeables à l'adresse : <http://clusters.wallonie.be/cap2020-fr/19-04-2016-retour-sur-cap-sur-les-smart-cities.html?IDC=6123&IDD=75129>.